

JOURNAL ÉCHO DES PLAINES



Volume 31, numéro 1

Juillet-août-septembre 2021

MOT DU MAIRE

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Voici venu la fin de mon mandat!

En me présentant au poste de maire, je désirais offrir un nouveau choix aux citoyens et citoyennes de la municipalité. En retour, on m'a confié la tâche de gouverner avec soin et transparence notre municipalité. Étant natif de Saint-Edmond-les-Plaines et ayant vécu toute ma vie ici, j'ai un profond sentiment d'appartenance face à notre beau village et je suis heureux d'avoir pu redonner à mon milieu. Mes 20 dernières années au sein de la mairie ont été très enrichissantes et valorisantes. Les responsabilités que j'ai assumées m'ont fait grandir en tant que personne. Après 8 années comme conseiller et 12 années en tant que maire, je quitte avec la tête haute et le sentiment du devoir accompli.

Je vous serai toujours reconnaissant de m'avoir accordé votre confiance pendant ces années.


Rodrigue Cantin



Dans ce numéro:

- Séances du conseil en bref
- Régie
- Bibliothèque
- Fadoq
- Cercle des fermières
- Sûreté du Québec
- Babillard
- Un mot de Maryève

ISSN 1203-1380

SÉANCES DU CONSEIL EN BREF : 5 ET 26 JUILLET, 9 AOÛT 2021 ET 7 SEPTEMBRE

Administration

- Acceptation des listes de comptes de juin 2021 d'une somme de 91 782\$
- Acceptation des listes de comptes de juillet 2021 d'une somme de 101 432\$
- Acceptation des listes de comptes d'août 2021 d'une somme de 42 292\$
- Engagement à participer au projet d'appui de démarrage à la bonification et à la mise en œuvre de projets de coopération intermunicipale – optimisation des ressources GEANT (Recensement canin, prévention résidentielle et sensibilisation à la sécurité civile)
- Règlement 273-2021 - Modalité de publication des avis publics



Transports

- Appel d'offre – déneigement 2021
- Acceptation de la soumission pour le déneigement 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024
- Décret des travaux – subvention d'aide à l'entretien des travaux routiers
- Réclamation de dépense – sous-volet – Projet particulier d'amélioration d'envergure ou supramunicipaux (PPA-ES)

Hygiène du milieu

- Règlement d'emprunt 272-2021_Décrétant une dépense de 3 079 300\$ et un emprunt du même montant pour les travaux de mise aux normes des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées
- Acceptation de la soumission pour la réalisation des travaux de mises aux normes des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées
- Acceptation de la soumission pour la réalisation du contrôle qualitatif des sols et des matériaux dans le cadre des travaux municipaux d'assainissement des eaux usées
- Demande d'autorisation en vertu de l'article 128.7 de la loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune et de l'article 22 de la loi que la qualité de l'environnement
- Autorisation d'emprunt temporaire pour la réalisation des travaux de mises aux normes des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées

Urbanisme et développement

- Demande de dérogation mineure – Dany Potvin
- Demande de services à la Régie – Urbanisme et environnement

Loisirs et culture

- Félicitation et remerciement à toute l'équipe du camp de jour 2021
- Approbation des états financiers de l'OMH Maria-Chapelaine – Secteur Saint-Edmond-les-Plaines

Licences pour chiens 2021



Le paiement de licence de chien peut être effectué à la municipalité au montant de **30 \$**, en argent ou par chèque libellé au Refuge Animal Roberval.

Pour toutes questions : **418-275-3006**

LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour toute requête des travaux de voirie, veuillez communiqué au: **418 618-3069**.

COMITÉ FORÊT HABITÉE



Date limite pour les dépôts de projet auprès du comité forêt habitée pour une demande d'aide financière.

Prochaine date : 1^{er} octobre 2021



Avis d'appel d'intérêt public pour faire partie du fichier de fournisseurs de la Régie intermunicipale GÉANT afin de contracter avec elle dans un contexte d'urgence en sécurité incendie ou civile.

La **Régie intermunicipale GÉANT – Division Sécurité Civile** crée un fichier de fournisseurs. Ce fichier contient notamment les noms et coordonnées d'entreprises intéressées à conclure des contrats avec la Régie dans un **contexte d'urgence en sécurité civile**. Ce fichier contient également le prix proposé du bien ou du service fourni par l'entreprise, dans l'éventualité où un contrat était conclu. Les catégories de contrats possibles sont :

- Fourniture de machinerie lourde;
- Fourniture de transport en commun;
- Fourniture d'hébergement et de restauration;
- Ou tous autres biens et/ou services en contexte de sécurité civile;

Le présent appel d'intérêt est réalisé conformément à la Politique constituant un fichier de fournisseurs et de prix en cas d'urgence en matière de sécurité incendie ou civile, adoptée le 18 août 2020 par le conseil d'administration.

Les entreprises intéressées sont invitées à obtenir le formulaire d'intérêt ou solliciter toute information concernant le présent appel d'intérêt, en communiquant par courriel : incendie@ville.normandin.qc.ca

Les entreprises intéressées au présent appel d'intérêt doivent faire parvenir le formulaire d'intérêt dûment complété au plus tard **le 30 septembre 2021, à 16h00**, à la **Régie intermunicipale GÉANT, 1442, avenue du Rocher Normandin (QC) G8M 3Y1**. Tout formulaire reçu postérieurement à la date et à l'heure ci-avant indiquées sera automatiquement rejeté. Il n'y aura pas d'ouverture publique des formulaires d'intérêt.

La Régie ne s'engage pas à contracter avec l'une ou l'autre des entreprises déposant un formulaire ou étant inscrite au fichier ni à encourir aucun frais et aucune obligation de quelque sorte envers une telle entreprise.

La Régie intermunicipale GÉANT vous remercie de votre intérêt.

DONNÉ À NORMANDIN, CE 02^e JOUR DU MOIS D'AOÛT DE L'AN 2021.

Mme Nadia Genest, secrétaire-trésorière

La Régie - Division Sécurité civile comprend les municipalités de Girardville – Saint-Edmond-les-Plaines – Albanel – Normandin – Saint-Thomas-Didyme

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La réouverture de votre bibliothèque est mercredi, le 8 septembre de 18 h 30 à 20 h.

Vous êtes invités à venir à notre assemblée générale qui aura lieu le 21 septembre à 19 h 30 au local de l'Âge d'Or. Nous aurons un échange de volumes le 27 septembre.

Nous avons acheté de nouveaux volumes très intéressants, venez nous rencontrer pour trouver ce que vous aimeriez lire.

Les bénévoles vous attendent, n'oubliez pas votre masque qui est encore obligatoire dans un édifice municipal.

Lucie Côté, coordonnatrice.



LE CERCLE DES FERMÈRES DE ST-EDMOND-LES-PLAINES

Tous les membres sont invités à la réunion annuelle, qui sera tenue mardi, le 14 septembre 2021 à 19 heures au local des fermières. Les règlements en vigueur seront respectés.

Il y aura élection pour remplacer ou réélire les membres du conseil d'administration qui sont sortantes.

Bienvenue à toutes,

Le comité des communications



CLUB FADOQ LA BONNE HUMEUR

Porte ouverte :

Après des vacances très appréciées, le club La Bonne Humeur reprend ses activités et convie les membres à une journée porte ouverte qui se tiendra **jeudi le 9 septembre 2021 de 13h30 à 16h, au local du club.**

La direction rappelle à tous que se sera également l'occasion de renouveler vos **cartes de membres au prix de \$25.00, et \$45.00 pour deux ans.**

Bienvenue à tous.

Remerciement :

Les dirigeants s'unissent afin de remercier chaleureusement M. Maurice Fortin pour son implication au sein de notre organisme. Merci pour ton dévouement et ton excellent travail, très apprécié de nous tous.

Voici la formation du conseil exécutif :

Françoise Delisle, présidente
Carmen Boilard, vice-présidente
Johanne Gagné, trésorière
Pâquerette Bernard, secrétaire

Administrateurs :

Brigitte Larouche
Diane Gosselin
Lisette Lambert



SOYEZ BRANCHÉ

Campagne de mesure des performances d'Internet à travers la MRC de Maria-Chapdelaine

Citoyens de la MRC de Maria-Chapdelaine, votre participation est importante!

La MRC de Maria-Chapdelaine vous invite à participer, du 7 au 20 septembre, à la campagne de mesure de performance d'Internet sur le territoire.

Alors que le gouvernement investira au cours des prochains mois des sommes importantes afin de déployer l'Internet haute vitesse sur l'ensemble de notre MRC, votre participation est primordiale et permettra de nous assurer que les services Internet sont adéquats.

Tous citoyens reliés au réseau électrique est admissible.

Comment participer?

1. Accéder au site vitesseweb.ca (<https://vitesseweb.ca/>)
2. Remplir les champs du formulaire et choisir la MRC Maria-Chapdelaine
3. Attendre que les mesures de performance s'effectuent (c'est automatique)
4. Transmettre le résultat en cliquant sur le carré vert

Le test ne prend pas plus que 2 minutes à réaliser!

Faites le test à partir de votre ordinateur et assurez-vous que vous êtes le seul utilisateur du réseau lors du test.

Pour que le résultat soit considéré, vous devez réaliser le test à deux reprises et à deux moments différents (ex : en soirée la semaine et une fois la fin de semaine)

Merci à l'avance pour votre participation!



MARIA-CHAPDELAINE

ALBANEL DOLBEAU-MISTASSINI GIRARDVILLE NORMANDIN NOTRE-DAME-DE-LORETTE
ST-AUGUSTIN ST-EDMOND-LES-PLAINES ST-EUGÈNE D'ARGENTENAY ST-STANISLAS
ST-THOMAS- DIDYME SAINTE-ÉLISABETH-DE-PROULX SAINTE-JEANNE D'ARC PÉRIBONKA


Le test permettra de réaliser une cartographie des services hautes vitesses sur le territoire et de s'assurer que vous aurez accès à ce service à votre domicile.

RESPECTER LE CODE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE POUR UNE RENTRÉE SÉCURITAIRE

Date de diffusion : 25 août 2021



Au cours des prochains jours, partout en province, des centaines de milliers d'élèves reprendront la route vers leurs établissements scolaires. La présence d'autobus scolaires, de piétons, de cyclistes et de brigadiers augmentera nécessairement l'achalandage sur le réseau routier. Dans un but de prévention, du 30 août au 7 septembre prochain, les policiers de la Sûreté du Québec intensifieront leurs interventions aux abords des écoles. Les usagers de la route sont invités à redoubler de prudence afin d'assurer une rentrée scolaire sécuritaire pour tous.

Sécurité routière : quelles sont les règles?

- Respectez les limites de vitesse affichées. Dans une zone scolaire, du lundi au vendredi, et ce, de septembre à juin, la limite de vitesse ne peut excéder 50 km/h (à moins que la vitesse affichée soit de 30 km/h pour la zone scolaire) entre 7 h et 17 h. L'amende est doublée si l'infraction est commise à l'intérieur de la période précisée.
- Les usagers de la route approchant un autobus ou un minibus affecté au transport d'écoliers dont les feux rouges intermittents sont en marche doivent s'immobiliser à plus de cinq mètres de l'autobus ou du minibus. Il en est de même lorsque l'autobus ou le minibus fait l'usage de son signal d'arrêt obligatoire. Ainsi, il est possible de croiser ou de dépasser un autobus scolaire seulement lorsque les feux rouges intermittents sont éteints et que le signal d'arrêt obligatoire est fermé. Toutefois, il est important que les usagers de la route s'assurent qu'ils peuvent le faire sans danger. Le nombre de points d'inaptitude attribuables à cette infraction est de neuf.
- Lorsque la circulation est dirigée par un agent de la paix, un brigadier scolaire ou un signaleur chargé de diriger la circulation lors de travaux, toute personne doit, malgré une signalisation contraire, obéir à leurs ordres et signaux.

Rappelons également l'importance du respect de la signalisation aux abords des écoles, particulièrement les zones réservées aux autobus, les zones où le stationnement est interdit et les zones de débarcadère. Plusieurs parents déposent leur enfant à l'école; ceux-ci doivent s'assurer de le faire à un endroit sécuritaire afin d'éviter les manœuvres imprudentes telles que le stationnement en double et les virages en « U ».

Bonne rentrée scolaire !





AVIS À TOUS LES CHASSEURS

Du 1^{er} septembre au 31 octobre, la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean, en collaboration avec certaines municipalités du Lac-Saint-Jean, mettra à votre disposition des conteneurs de chasse pour vous départir de vos carcasses de gibier et de sauvagine.

Pour connaître l'emplacement des conteneurs sur le territoire du Lac-Saint-Jean, visitez le

www.rmrlac.qc.ca 



| VILLE | LIEU |
|--------------------|--|
| Albanel | Association des sportifs, 1493, route 169 |
| Dolbeau-Mistassini | 205, rue Boulianne |
| Girardville | Site du conteneur de la MRC pour les villégiateurs, Rang Saint-Joseph Nord |
| Normandin | Débarcadère de VTT, Chemin du Rocher Ouest, lot 29, rang 3 |
| Péribonka | Près de la ressourcerie à l'extrémité du site qui mène à la balance |

Un mot de Maryève

Mesdames,
Messieurs,

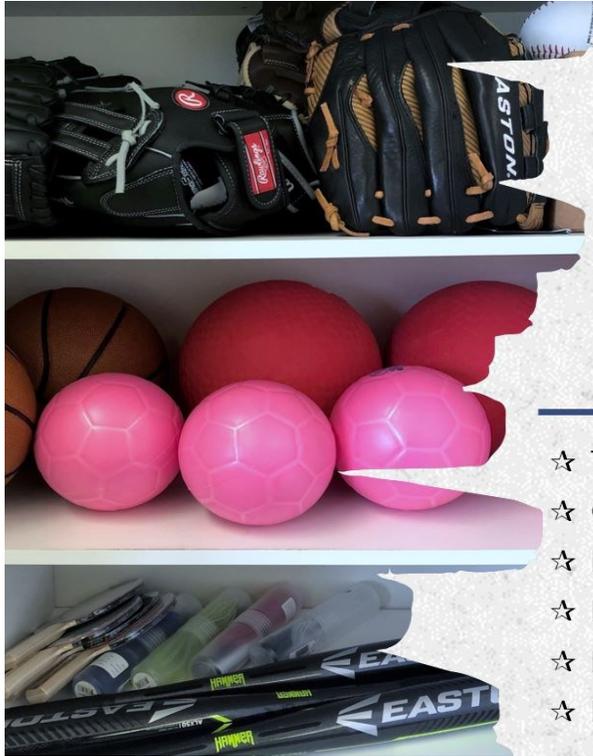
C'est le cœur riche d'émotions que je vous annonce que le 8 septembre fut ma dernière journée au poste d'adjointe administrative pour la Municipalité de St-Edmond-les-Plaines, pour le Comité Forêt Habitée et le Comité d'embellissement. Ce fut un réel plaisir de servir les citoyens de la municipalité et de faire partie de l'équipe municipale pendant ces trois années et demie. Sachez que ces années avec vous tous m'ont été bénéfiques et que je demeurerai reconnaissante du cheminement que j'ai pu accomplir.

De ce fait, je poursuis mon parcours professionnel en tant que technicienne en administration auprès de l'Unité de gestion de Mistassini pour le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. J'espère que nous aurons l'occasion de se croiser et/ou se reparler.

Sincèrement,

 Maryève Picard

BABILLARD



À ne pas manquer!

PRÊT ÉQUIPEMENTS SPORTIFS



- ☆ Trotinettes
- ☆ Casques
- ☆ Ballons soccer
- ☆ Ballons basket-ball
- ☆ Ballons chasseur
- ☆ Ballons hand-ball
- ☆ Bâtons, gants et balles de baseball
- ☆ Ballons volley-ball
- ☆ Cordes à danser
- ☆ Jeux pétanque
- ☆ Jeu de fer



Pour information,
contacter la
municipalité de St-Edmond-les-Plaines
au 418 274-3069.

POUR LE SAVOIR

Au maire sortant,

M. Rodrigue Cantin, tous nos remerciements, notre gratitude pour la persévérance dans le temps que vous avez accordé à développer la connaissance de mener à bien, avec les membres de notre conseil qui fait que la municipalité de St-Edmond-les-Plaines jouit d'une bonne renommée partout au Lac-St-Jean.

Rodrigue, soyez fier de vos réalisations et profitez de votre liberté avec les vôtres qui vous ont appuyés durant vos mandats.

Une citoyenne doyenne reconnaissante.

Gabrielle Nadeau



Notre conseiller municipal, Rodrigue Cantin, a malheureusement été victime d'un accident de travail dû, sans doute, à une distraction qui lui a fait perdre le pouce de la main gauche. Il a aussi laissé son index et son majeur mal en point pour avoir passé dans une double scie à fer. L'accident est survenu dans un des ateliers de Gemofor de Normandin. C'est regrettable, mais pas complètement irréparable. Le temps sera le facteur déterminant pour une entière guérison.

Bonne chance Rodrigue.

URBANISME

INSPECTRICE MUNICIPALE

Isabelle Poirier, inspectrice

Téléphone : 418 274-2004 poste 3201

Courriel : inspection@regiegeant.ca

Elle sera présente au bureau municipal tous les **MERCREDIS**

Quiconque désire réaliser des travaux pour édifier, implanter, reconstruire, agrandir, transformer, rénover (intérieur ou extérieur) ou démolir doit au préalable obtenir de l'inspecteur municipal un permis l'autorisant à procéder. Le permis vous assure de la conformité de votre projet à la réglementation.

Prévoyez de faire la demande de permis avant le début des travaux.

Veuillez noter que l'inspecteur en bâtiment **dispose de 30 jours** pour délivrer le permis.

L'installation des abris d'hiver est autorisée à partir du 1^{er} octobre. La structure se doit d'être ancrée au sol et ne doit pas excéder une hauteur de 4 mètres. La municipalité n'est pas responsable des dommages pouvant être occasionnés aux abris temporaires.

CERTIFICAT D'AUTORISATION



Municipalité de Saint-Edmond-des-Plaines
Service Urbanisme
201, rue Principale
Saint-Edmond-des-Plaines (Québec)
G0W 2M0
Téléphone : (418) 274-3069 Télécopieur : (418) 274-5629

| | |
|--|----------------------------------|
| SITE DES TRAVAUX CADASTRE(S) 92050 3308541 | CERTIFICAT NO 2020-000 |
| Demandeur SAINT-EDMOND-LES-PLAINES G0W 2M0 | EMIS LE 2020 |
| TYPE / NATURE / DESCRIPTION Rénovation / Réparation résidentielle | EN VIGUEUR JUSQU'AU 2020 |
| Signature: _____ | RESPONSABLE DU DOSSIER |

CE CERTIFICAT DOIT ÊTRE AFFICHÉ DANS UN ENDROIT VISIBLE

DÉFIBRILLATEUR

DEA
DÉFIBRILLATEUR EXTERNE
AUTOMATISÉ



Notre défibrillateur qui est situé au domaine des Beaux Jours est présentement hors d'usage. Nous vous aviserons dès que celui-ci sera remis en fonction.

Séances du conseil :
4 octobre, 15 novembre
et 6 décembre

Date de tombée

29 octobre 2021

Conseil municipal

Rodrigue Cantin, maire

Josée Lavoie, conseillère siège #1

Carolle Bouchard, conseillère siège #2

Martial Gauthier, conseiller siège #3

Vacant, conseiller siège #4

Tony Paré, conseiller siège #5

Martine Verville, conseillère siège #6

Services municipaux

Régis Girard, directeur général par intérim
dg@stedmond.ca, 418-274-3069 poste 3303

Pascale Deschesnes, directrice générale et secrétaire-trésorière
dg@stedmond.ca, 418 618-3069

Craig Doucet, responsable des travaux publics
voirie@stedmond.ca, 418 618-3069

Mélanie Potvin, adjointe administrative
admin@stedmond.ca, 418 274-3069 poste 3301

Isabelle Poirier, inspectrice en bâtiment et en environnement
inspection@regiegeant.ca, 418 274-2004 poste 3201

Pour nous joindre

561, rue Principale

Saint-Edmond-les-Plaines
(Qc) G0W 2M0

418 274-3069
admin@stedmond.ca



Heures d'ouvertures